

Motion des représentants du personnel du jeudi 6 février 2020

Objet : Préparation de la rentrée 2020

La préparation de la rentrée 2020 sera à nouveau un enjeu majeur pour l'avenir de notre collège et nous voulons, par la présente motion, vous faire part de nos préoccupations face aux nouveaux défis que nous allons devoir relever, en particulier quant à la nouvelle hausse des effectifs prévue et ses conséquences.

A la rentrée 2020, ce seront 867 élèves que nous devons accueillir. Nous ne pouvons que déplorer que les conditions d'accueil continuent à se détériorer : notre établissement, de plus en plus exigu, a déjà accueilli plus de 100 élèves supplémentaires entre 2014 (733 élèves) et 2019 (840 élèves) dont des élèves mal voyants et aveugles, et les différentes difficultés rencontrées se sont multipliées d'année en année. En effet :

- les locaux toujours plus saturés (cour, escaliers et couloirs) exposent les élèves à de fréquentes bousculades et mouvements de foule qui entraînent de nombreuses blessures. A ce jour, sur 49 déclarations d'accidents recensés par l'infirmerie, 43 sont liées à des chutes dans les escaliers ou dans la cour, soit 88%.
- Outre la mise en danger physique, ces conditions d'accueil contribuent à la détérioration du climat scolaire ce qui expose tous les membres de la communauté éducative à des risques psycho-sociaux accrus (bruit, stress, violences). Ainsi, les registres CHS et SST sont régulièrement complétés depuis le début de l'année scolaire.
- On dénombre entre 850 et 900 passages à l'infirmerie par an alors même que l'infirmière n'est présente que la moitié du temps scolaire. Les autres jours, l'établissement est contraint de renvoyer les élèves à leur domicile faute de personnel pour les prendre en charge.
- Entre 2014 et 2018, la moyenne en français aux évaluations de 6èmes est en baisse de 3,6 points et la note moyenne à l'écrit du DNB est en baisse de 1 point. Or, c'est bien sur ces deux niveaux que nous aurons une moyenne de 27 élèves par classe à la rentrée prochaine selon les prévisions. En effet, la saturation des locaux nous impose un dilemme : pour accueillir les 240 futurs élèves de 6^e devons-nous supprimer une classe de 3^e au détriment de la qualité des cours avec des effectifs plus nombreux ou devons-nous créer une division supplémentaire imposant des cours de 8h30 à 18h à des élèves de 11 à 15 ans ?

Or, dans un tel climat (en et hors la classe) et malgré tous les efforts que nous pouvons faire pour pallier les contraintes, nous ne comptons depuis plusieurs années que sur un demi-poste d'infirmière, un demi-poste d'assistante sociale et un demi-poste de Psychologue de l'Education Nationale pour assurer le suivi régulier des élèves alors que 41% d'entre eux sont issus de Catégories Socio-Professionnelles défavorisées dont 20% viennent de quartiers relevant des politiques de la ville, contre 14,5% en 2015. Le nombre d'élèves supplémentaires et la configuration de l'établissement rendent également les missions de la vie scolaire de plus en plus compliquées à mener. Cela fait désormais plusieurs années que nous alertons les services de la DASEN sans aucune réponse satisfaisante, notre communauté éducative se sent donc abandonnée.

Dans de telles conditions, l'aide apportée par le département et la mairie avec notamment l'extension de la cour ne suffira pas. C'est pourquoi, après une longue réflexion et concertation avec l'équipe éducative et les parents d'élèves, nous estimons avoir besoin d'une aide significative de l'Inspection Académique en termes de moyens humains :

- 5 Equivalents Temps Plein d'Assistants d'Education.
- un poste complet d'infirmier.e.
- un poste complet de Psychologue de l'Education Nationale.
- un poste complet d'assistant.e social.e.

Enfin, une concertation auprès des parents d'élèves du primaire nous semble urgente pour réévaluer la sectorisation afin de faire baisser la pression démographique qui pèse sur notre établissement depuis longtemps en attendant l'inauguration du nouveau collège.

Vu les conditions actuelles, comment pourrions-nous mettre en œuvre efficacement notre projet d'établissement sans obtenir les moyens nécessaires ?